

## Projet pédagogique Service Enfance-Jeunesse 2020-2021



**Mairie d'Argonay** – 1 place Arthur Lavy – 74370 ARGONAY  
Téléphone : 04 50 27 16 82 – Fax : 04 50 27 36 82  
[mairie@mairie-argonay.fr](mailto:mairie@mairie-argonay.fr)

**Accueil de loisirs** – 90 route de l'Avenir – 74370 ARGONAY  
Téléphone : 04 50 09 76 55 / 06 73 68 30 67  
[centre.loisirs@mairie-argonay.fr](mailto:centre.loisirs@mairie-argonay.fr)

**Accueil Périscolaire** – 90 route de l'Avenir – 74370 ARGONAY  
Téléphone : 04 50 27 59 25  
[accueil.periscolaire@mairie-argonay.fr](mailto:accueil.periscolaire@mairie-argonay.fr)

# Sommaire

1. Introduction
2. Descriptif des lieux d'accueil
  - Accueil de loisirs
  - Accueil périscolaire
3. Rappel des principaux éléments du projet éducatif de l'organisateur
4. Objectifs pédagogiques de l'équipe d'animation
  - Accueil de loisirs
  - Accueil périscolaire
5. L'équipe d'animation
6. Les activités
7. Journée type
8. Les repas
9. La relation avec les familles
10. Les tarifs

## 1. Introduction

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il est élaboré dans un premier temps par la responsable du service enfance-jeunesse et les coordonnateurs de l'accueil périscolaire et de l'accueil de loisirs, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif de territoire (PEDT) de la Ville d'Argonay. Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement de l'accueil des mineurs. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

## 2. Descriptif des lieux d'accueil

**Nature :** Accueil de mineurs sans hébergements

**Organisateur :** Mairie d'Argonay  
1 place Arthur Levy 74370 ARGONAY CEDEX  
Téléphone : 04 50 27 16 82 – Fax : 04 50 27 36 82

**Responsables :** Monsieur le Maire : M. Gilles Francois  
Coordonnatrice de l'accueil de loisirs : Mme Bochra Didouche  
Coordonnatrice de l'accueil périscolaire : Mme Delphine Barrachin

**Public accueilli :**

**Accueil de loisirs :** Les enfants de 3 à 12 ans, avec en priorité les enfants issus de la commune d'Argonay ou fréquentant le groupe scolaire.

**Accueil périscolaire :** Les enfants scolarisés au sein de l'école maternelle ou élémentaire d'Argonay.

**Capacité d'accueil :**

**Accueil de loisirs :** 48 places (24 pour les moins de 6 ans et 24 pour les plus de 6 ans)

**Accueil périscolaire :** 210

**Implantation :** Service enfance-jeunesse  
90 Route de l'Avenir  
74370 Argonay

**Accueil de loisirs :** 04 50 09 76 55 / 06 73 68 30 67

**Accueil périscolaire :** 04 50 27 59 25

Service enfance - Jeunesse

**Descriptif des lieux :** Les espaces extérieurs comprenant (2 cours, un terrain de football en synthétique, divers jeux d'extérieur)  
Trois salles d'activités, un atelier, une salle de temps calme, une salle de sieste, une salle de motricité, une BCD et une salle informatique  
Une cuisine (pour des activités spécifiques avec les enfants), un self et une salle de restauration  
Un vestiaire pour les animateurs  
Des toilettes adaptées pour toutes les tranches d'âge ainsi qu'une douche  
L'ensemble des équipements sont aux normes et une commission de sécurité valide leurs utilisations tous les ans.  
La structure est également équipée pour accueillir des enfants en situation de handicap.

**Période de fonctionnement :**

**Accueil de loisirs :**

- Les mercredis : de 8h à 17h 50 soit le matin avec ou sans repas, soit l'après-midi avec ou sans repas, soit à la journée.
- Pendant les petites vacances : du lundi au vendredi de 8h à 17h 50 soit le matin avec ou sans repas, soit l'après-midi avec ou sans repas, soit à la journée.
- Pendant l'été, à la journée uniquement (8h-17h50)
- Départ : Les enfants sont confiés aux parents ou aux personnes autorisées par les responsables légaux nommés dans le dossier d'inscription, à venir les chercher sur présentation d'une pièce d'identité. Des décharges permettant le départ seul peuvent être remplies auprès du service Enfance Jeunesse pour les enfants de plus de 10 ans uniquement.

**Accueil périscolaire :**

- Le matin : 7h30 à 8h30
- Le midi (méridien) : 11h45-12h15
- La restauration scolaire : 11h45 à 13h35
- Le soir : 16h30 à 18h20
- Départ soir : Les enfants sont confiés aux parents ou aux personnes autorisées par les responsables légaux nommés dans le dossier d'inscription, à venir les chercher sur présentation d'une pièce d'identité. Les départs des enfants seuls ne sont pas autorisés.

## **Composition de l'équipe :**

### **Accueil de loisirs**

#### **Le mercredi :**

- Une coordonnatrice
- Une assistante administrative
- 5 animateurs

#### **Les vacances :**

- Une coordonnatrice ou l'adjoint du coordonnateur
- De 3 à 6 animateurs en fonction du nombre d'enfants inscrits.

### **Accueil périscolaire**

#### **Le matin :**

- Une coordonnatrice
- 4 animateurs

#### **Le midi :**

- Une coordonnatrice
- Une assistante administrative
- 13 animateurs
- 5 agents de service

#### **Le soir :**

- Une coordonnatrice
- Une assistante administrative
- 11 animateurs

## **3. Rappel des principaux éléments du Projet éducatif de l'organisateur**

La finalité de l'accueil organisé par la ville d'Argonay est d'être un espace d'éducation où se développent des temps de loisirs collectifs, en lien avec la famille et les autres lieux de vie de l'enfant et du jeune. Elle vise également à favoriser la notion de vacances pour les enfants participants aux activités de l'accueil de loisirs.

Le Projet éducatif de territoire de la ville d'Argonay s'articule autour de quatre grands axes :

- Développer des activités culturelles, artistiques et sportives
- Développer des activités manuelles et l'esprit créatif
- Développer l'art de vivre et la notion de respect
- Jouer

Derrière ces axes, se trouvent des objectifs :

Tels que l'épanouissement individuel et collectif de l'enfant, qui apprend à se découvrir capable de réussir et qui a la liberté de choisir des activités et en proposer avec l'aide des animateurs pour le groupe. Tout cela autour de la notion de partage.

Mais également, aider à faire grandir l'enfant, en travaillant autour des règles de vie, de la découverte de nouvelles compétences et de ses potentialités. Pour cela les animateurs seront force de proposition d'activités visant la découverte de nouveaux centres d'intérêts, personnels ou collectifs.

## **4. Les priorités, les objectifs et les moyens pédagogiques de l'équipe d'animation**

Le service enfance-jeunesse est un lieu ouvert à toutes et à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales.

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques.

L'enfant sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité ou encore sur le plan familial.

### **A- Les priorités du projet pédagogique :**

1. Développer la notion de vacances chez les enfants (accueil de loisirs)
2. Favoriser l'autonomie des enfants
3. Favoriser le vivre ensemble
4. Apprendre aux enfants à reconnaître leur état émotionnel et à l'exprimer

## PROJET PEDAGOGIQUE DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE D'ARGONAY

Année 2020-2021

Priorités	Objectifs	Moyens
<b>Développer la notion de vacances chez les enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque enfant aura eu la possibilité de vivre des temps d'activités choisis et adaptés à son rythme sur toutes les périodes où il est présent dans la structure</li> <li>- Vivre des moments liés à la notion de plaisir en sortant du cadre scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des techniques ou des temps d'échanges où les enfants pourront s'exprimer sur ce sujet</li> <li>- Changer la disposition des locaux afin que les enfants aient le sentiment d'être dans un autre contexte</li> <li>- Mise en place d'un programme d'activités qui permettra aux enfants d'exprimer leurs choix</li> </ul>
<b>Favoriser l'autonomie des enfants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants seront capables d'être responsables, de gérer leurs affaires personnelles, s'habiller, se déshabiller, se chausser...</li> <li>- Les enfants seront capables d'utiliser les couverts à la cantine                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants devront participer au rangement en sachant où chaque chose se trouve</li> </ul> </li> <li>- Sensibiliser les enfants aux règles d'hygiène</li> <li>- Les faire participer aux tâches de la vie quotidienne</li> <li>- Laisser les enfants en autonomie dans les locaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprendre aux enfants à se chausser, s'habiller, se déshabiller                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les porte-manteaux personnalisés</li> </ul> </li> <li>- Apprentissage du service à table                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Après chaque activité, les animateurs devront leur faire ranger en vérifiant que ceci soit bien fait</li> </ul> </li> <li>- Savoir quand on doit se laver les mains, comment le faire...                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aider les animateurs à s'occuper de la préparation et du rangement du goûter</li> </ul> </li> <li>- Mise en place d'un programme d'activités qui leur permettra de se déplacer en autonomie dans les locaux</li> </ul>
<b>Favoriser le vivre-ensemble</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants seront capables d'appliquer les règles de vie, d'être polis</li> <li>- Les enfants seront capables de jouer ensemble, de s'entraider, de partager,</li> <li>- Développer la notion de coopération, âge confondu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les animateurs devront insister sur l'importance des formes de politesse, leur rappeler les règles                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'activités coopératives, collectives</li> </ul> </li> <li>- Des temps et des activités seront accordés pour que chacun puisse apporter ses connaissances, ses idées...</li> </ul>
<b>Apprendre aux enfants à reconnaître leur état émotionnel et à l'exprimer</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants seront capables d'exprimer et gérer leurs émotions</li> <li>- Les enfants seront capables d'être à l'écoute des autres et de prendre en compte les humeurs de chacun</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un programme d'activités permettant aux enfants d'apprendre à mettre des mots sur leur état émotionnel</li> <li>- Mise en place d'un tableau émotionnel. Chaque enfant en arrivant à l'accueil le matin pourra exprimer son humeur</li> <li>- Mise en place d'une boîte à émotions</li> </ul>

**B- Les points importants à garder à l'esprit à l'accueil de loisirs :**

- Comprendre que le rythme de l'accueil de loisirs est adapté à une situation de vacances et qu'il est acteur de celui-ci
- Vivre des moments liés à la notion de vacances en sortant du cadre scolaire et périscolaire.
- Travailler la notion de choix, ainsi que l'expression de l'envie
- Accompagner les enfants sur la confiance en soi et envers les autres.
- Permettre la prise d'initiative et la prise de décision.
- Vivre ensemble sereinement des situations de jeux et des activités.
- Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne
- Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Tout en participant à l'élaboration des règles de vie communes
- Participer activement à l'élaboration et au respect des règles de vie
- Elaborer une technique facilitant l'expression du ressenti des enfants, adaptée à leur âge.
- Apprendre à voir plus loin que le simple aspect perceptible des équipements et de la nature. Pousser à la créativité et à l'imagination.

**C- Les points importants à garder à l'esprit à l'accueil périscolaire :**

- Comprendre que le rythme de l'accueil périscolaire est adapté à la journée d'école que viennent de vivre les enfants.
- Travailler la notion de choix, ainsi que l'expression de l'envie.
- Accompagner les enfants sur la confiance en soi et envers les autres.
- Vivre ensemble sereinement des situations de jeux et des activités.
- Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.
- Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Tout en participant à l'élaboration des règles de vie communes.
- Participer activement à l'élaboration et au respect des règles de vie.
- Elaborer une technique facilitant l'expression du ressenti des enfants, adaptée à leur âge.



## 5. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et mettent en œuvre le projet pédagogique et d'activités. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

Les coordonnatrices et l'équipe sont garants du respect des règles établies au sein de l'accueil. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

### **Les coordonnatrices ont pour mission :**

- De veiller au bon fonctionnement du service
- D'informer les parents du déroulement des ateliers et des activités
- De gérer les réservations des enfants
- D'être le relais entre les parents, les agents d'animation/les intervenants
- D'organiser les ateliers et les activités avec les animateurs et les intervenants qu'ils soient agents municipaux, professionnels, membres d'une association, bénévoles...
- De planifier les activités et les contenus des ateliers et des activités avec les animateurs et les intervenants
- De maintenir les liens entre tous les partenaires
- De gérer la logistique des programmes d'actions
- De veiller au respect des axes du projet éducatif ainsi que du projet pédagogique
- D'évaluer les actions réalisées

### **Les animateurs ont pour mission :**

De s'engager à contribuer à l'épanouissement et à l'enrichissement de l'enfant en partageant les mêmes valeurs et en respectant les règles de fonctionnement au sein de l'équipe.

### **Savoir être :**

- Connaître et respecter les axes et les valeurs du Projet Educatif de Territoire (PEDT)
- Respecter les parents, les enfants
- Le non-jugement
- Devoir de réserve et de discrétion
- Considérer tous les enfants de la même façon
- Etre cordial avec les membres de l'équipe d'animation
- Avoir une attitude adaptée en fonction de la situation et de l'âge de l'enfant
- Avoir la posture éducative adaptée aux comportements de l'enfant

**Savoir-faire :**

- Garantir la sécurité physique et affective de l'enfant
- Proposer des activités dans les axes du Projet Educatif de Territoire ainsi que dans ceux du projet pédagogique
- Sensibiliser l'enfant à la découverte d'une activité
- Ecouter l'enfant, prendre en compte sa parole
- Associer l'enfant aux choix de l'activité, à sa préparation, à son rangement, à son évaluation
- Ecouter le parent

**Au sein de l'équipe :**

- Informer les coordonnatrices pour tout incident concernant un enfant ou un membre de l'équipe
- Participer activement aux temps de préparation, de bilan et aux réunions d'équipe mensuelles
- Ouvrir et fermer les portes aux heures fixées (aussi bien à la porte qu'au téléphone)
- Respecter les engagements pris et prévenir en cas d'incapacité

## **6. Les activités**

### **A l'accueil de loisirs**

Au cours de chaque période de vacances, les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques, proposées aux enfants. Les programmes sont établis jour par jour. Chacun aura la liberté de s'exprimer comme il le souhaite. La programmation peut donc en cours de vacances être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures à l'accueil de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âge, deux groupes seront constitués :

- 3 /6 ans
- 6/ 12 ans

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge et de la météo.

Enfin, des sorties à la journée sont choisies en fonction du thème. Les enfants changent de groupe une fois leurs 6 ans révolus.

## **A l'accueil périscolaire**

Les thématiques sont choisies d'une période de vacances à la suivante. Il y a donc cinq périodes sur une année scolaire.

Elles sont choisies par les animateurs en lien avec les priorités et les objectifs fixés au début de ce document.

En aucun cas, les activités ne seront imposées mais toujours proposées afin de respecter le rythme de chaque enfant et leurs envies après une journée d'école.

Elles seront différentes selon l'âge des enfants et l'école qu'ils fréquentent.

### **Type d'activités au sein du service enfance-jeunesse :**

L'équipe s'appuie sur les envies des enfants, ses propres envies ou compétences et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

Chaque avis est pris en compte mais la suite donnée dépend des possibilités techniques et financières.

Les activités s'effectuent toujours dans le respect des objectifs de départ, du projet éducatif et du projet pédagogique. Elles visent l'épanouissement et le bien-être des enfants. Quelle que soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve les mêmes types d'activités mais adaptées.

- Sportives : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels. Mise en place de grands jeux sportifs dans les locaux du service enfance- jeunesse ou à l'extérieur.
- D'expression corporelle ou orale : jeux de groupe, rondes, mîmes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux...
- Créatives, artistiques ou manuelles : découpages et collages, pâte à modeler, terre, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux (nobles ou de récupération), recycl'art, etc.
- Jeux d'éveil, plage (lac d'Annecy), jeux d'eau
- De découverte de l'environnement : la forêt, la ville, etc...
- Sensibilisation aux problématiques environnementales (tri, respect de l'environnement ...)
- Ludiques, de détente et activités libres : temps calme (avec sieste pour les plus petits), jeux de société, lecture, contes et comptines, films ou dessins animés, jeux libres, coloriages, etc.
- Meilleure connaissance de soi et des autres : expression de son ressenti sur chaque journée

**Lieux d'activités :**

Les activités se déroulent en majorité dans les locaux ou les espaces extérieurs du service enfance-jeunesse.

L'accueil pour tous les enfants se déroule le matin et le soir dans les salles du service enfance-jeunesse. Elle est équipée de mobiliers, de jeux et jouets adaptés aux tranches d'âge.

A proximité, les cours, le parc de loisirs, les forêts ainsi que les stades, offrent diverses possibilités d'activités.

## 7. Journée Type

### A l'accueil de loisirs

<i>Heures</i>	<i>Organisation de l'équipe</i>
8h00 à 9h00	- Accueil du matin - Activités libres et au choix : jeux calmes, de société, musique douce, dessins, discussions.
9h00 à 9h15	- Rassembler les enfants par tranche d'âge et répartition des enfants dans les salles - Rangement des salles
9h15 à 11h50	- Départ en activités - Si les activités se terminent plus tôt, mettre en place des petits jeux calmes d'extérieur ou d'intérieur
11h50 à 12h00	- Retour au calme - Rangement des activités - Passage aux toilettes
12h00 à 13h15	Repas
13h15 à 14h00	<u>3/6 ans</u> : sieste et temps calme <u>6/12 ans</u> : jeux de société, dessin, discussion
14h00 à 16h15	- Rassembler les enfants par tranche d'âge et répartition des enfants dans les salles - Rangement des salles - Départ en activités
16h15 à 16h30	- Rangement des activités - Passage aux toilettes
16h30 à 17h00	- Temps du goûter
17h00 à 17h50	- Accueil du soir - Temps libre
17h50 à 18h00	- Fermeture de la structure et dernier tour des locaux

## A l'accueil périscolaire

Heures	Organisation de l'équipe
7h30 - 8h45	Accueil du matin avec 4 animateurs de 7h30 à 8h45 puis la coordonnatrice de 8h à 8h45 - Activités libres et au choix : jeux calmes, de société, coloriage, ne rien faire, écouter une histoire - Raccompagner les enfants dans la cour de l'élémentaire et dans la classe pour les maternelles
11h45 - 13h45	- Appel devant chaque classe pour les deux écoles. - En élémentaire, les enfants par classe vont manger selon le planning établi en début d'année - En maternelle, les petits mangent au 1 <sup>er</sup> service, les moyens et les grands au 2 <sup>ème</sup> vers 12h30 - Les petits vont à la sieste après leur repas
16h30 - 18h20	- Appel devant chaque classe pour les deux écoles. - Goûter dehors ou au restaurant scolaire en fonction de la saison et de la météo - Mise en route des activités ou des TAP (de 17h à 18h) selon le programme établi pour la session en cours.

## 8. Les repas

Le service enfance-jeunesse bénéficie d'un service de restauration en liaison chaude. Le prestataire est 1001 repas situé à Thorens-Glières.

Les élémentaires mangent en self. Les maternelles sont servis en plat par les animateurs. Les locaux utilisés sont situés au cœur de la structure. Le personnel de cuisine est présent afin d'assurer au mieux le service et l'accompagnement des enfants durant ce temps de restauration. Lors des sorties de l'accueil de loisirs, le pique-nique est fourni par notre prestataire. Le goûter est préparé par l'équipe d'animation.

## 9. Inscriptions et relations avec les familles

Pour les inscriptions, les familles doivent se rendre sur le portail familles de la ville d'Argonay <https://argonay.portail-familles.net/>

Il est impératif pour les familles de remplir la fiche d'inscription dans son intégralité.

Il est possible de contacter les coordonnatrices à tout moment par mail et/ou par téléphone. Si celles-ci ne répondent pas, il ne faut pas hésiter à laisser un message afin qu'elles puissent vous rappeler.

Il est également possible de les rencontrer personnellement si besoin.

Les parents peuvent échanger avec l'équipe d'animation le matin quand ils déposent leurs enfants et le soir. Il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants dans la salle d'accueil ou à l'extérieur.

## 10. Les tarifs

Les tarifs varient en fonction du quotient familial.

Une tarification spéciale est appliquée aux enfants ne résidant pas dans la commune pour l'accueil de loisirs.

Ils sont votés par le conseil municipal en fin d'année civile.

Ils sont disponibles sur le site de la mairie, le portail familles, le panneau d'affichage extérieur du service enfance-jeunesse et les bureaux des coordonnatrices.